



pour l'amélioration des races de chiens en France

155 avenue Jean Jaurès
F - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax: +33(0)1 49 37 01 20
Fax LOF: +33 (0)1 49 37 55 99

www.scc.asso.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE du 29/06/10

Présents : Mme R. CHOISY, MM. G. ARTHUS, JP. BOITARD, JL. BRASSAT-LAPEYRIERE, JJ. DUPAS, JL. ESCOFFIER, C. EYMAR-DAUPHIN, R. FAVRE,
G. GENICHON, S. GUILBERT, Y. GUILBERT, J. GOUBIE, I. HORVATH, C. KARCHER, JP. KERIHUEL, P. LEJEUNE, J. MEDARD-RINGUET, JC. METANS, M. MOTTET,
JP. PETITDIDIER, D. SCHWARTZ, G. THONNAT.

Excusés : Mme AM. CLASS, MM. J. MENUT, J. LE MAGNAN, J. LASSANDRE,

1 – Communications du Président :

11 – Discussions avec les vétérinaires :

Le Président fait le point sur les discussions en cours avec les vétérinaires au sujet du FNC et informe le Comité des divers problèmes rencontrés.

12 – Audit du FNC par le cabinet MAZARD

Cet audit devait être terminé fin mai et remis au ministère le 15 juin. Nous n'avons pas d'autres informations pour l'instant.

13 – Embauche de D. REQUIN et Valérie MOULINS : :

A la fin de sa période d'essai, D. REQUIN sera titularisé. Quant à Valérie MOULINS son contrat CDD de a été transformé en CDI dans le poste de Chef de service Communication.

14 – Conseil de Discipline :

Le Président donne des informations sur le Conseil de Discipline du 30 juin et, en accord avec le Comité, fixe la date de la prochaine réunion au 4/08/10.

2 – Travaux des commissions :

2.1 – Commission « Terriers, Teckels et Chiens de Rouge » :

Après présentation par R. FAVRE, président de cette commission, le Comité approuve le CR de la réunion du 28/04/10.

2.2 –Commission « Elevage » :

M. MOTTET président de cette commission présente le CR de la réunion du 20/04/10 et indique notamment :

- que les aménagements du logiciel relatif au Projet « Santé ADN Performances » sont en voie d'achèvement et que des tests vont avoir lieu prochainement pour vérifier que ces aménagements sont efficaces,
- que les demandes d'Elevage sélectionnés reçues depuis le 1er janvier sont traitées selon les nouvelles règles élaborées en 2009 et que cette nouvelle réglementation semble plus attractive pour les éleveurs.
- que la commission envisage de demander, à partir de 2012, que les descendants permettant à un étalon d'obtenir le titre d'Elite, soient génétiquement compatibles avec cet étalon.

Le CR de cette réunion de la commission « Elevage » est ensuite approuvé par le Comité.

Suite à une remarque sur certaines anomalies relatives aux pedigrees DOMTOM, le Comité charge M. MOTTET de proposer une solution à ce problème.

2.3 – Commission des « Juges et du LOF » :

J. MEDARD-RINGUET présente le CR de la réunion du 22 juin. Outre les diverses nominations et ajournements proposés par la commission, J. MEDARD-RINGUET attire l'attention du Comité sur les propositions suivantes :

- Le nombre de nominations par session est limité à quatre dossiers (stagiaire ou qualifié).
- Le nombre d'assessorats dans une même exposition ne doit pas excéder, pour les races à faible effectif : 2 ou 3 et pour les autres races, 1, sachant que tous les chiens de la race doivent être examinés et qu'il est matériellement impossible d'examiner dans la même exposition, sur le même jour, 50 sujets d'une race et 50 d'une autre.
- Il serait bon que les dossiers de nominations présentés par les associations de races à l'examen de la commission soient étayés et qu'ils ne contiennent pas que les attestations.
- Un candidat ne pourra pas s'étendre à plus d'un groupe par an (sauf pour les Clubs gérant des races réparties sur deux groupes).
- Pour les races à TRES FAIBLE EFFECTIF (à l'appréciation de la Commission), un juge pourra être nommé stagiaire avec un seul assessorat. L'assessorat devra avoir été fait dans le cadre de l'exposition Nationale d'Elevage du Club gérant de la race. Il en sera de même pour la qualification.
- S'agissant de la demande du RACP d'admettre dans le cursus de juge une personne n'ayant pas élevé, cette demande est refusée.
- Lorsque au moins 1 dossier d'élève juge n'est pas complet, tous les dossiers de cet élève juge seront ajournés.
- Monsieur N. SCHRICKE ayant officié comme conducteur technique avec son lévrier, ce qui est formellement interdit par le règlement, à la demande de la CNUL, il doit être mis fin à son cursus de juge.

J. MEDARD-RINGUET indique par ailleurs que plusieurs juges ont été entendus lors de la réunion du 22 juin et que la commission propose que certains d'entre eux soient convoqués devant le Conseil de Discipline.

Le Comité approuve les propositions de cette commission.

2.4 - CUNCA :

Lors de la présentation du CR de la réunion du 11/05/10, Y. GUILBERT, président de cette commission attire l'attention du Comité sur le fait que lors de la réunion de janvier 2010, le Comité avait donné son accord pour qu'un lien soit établi entre le site de la CUNCA et celui de la SCC afin que tout propriétaire, éleveur, responsable de club puisse avoir accès au palmarès d'un chien, facilitant ainsi la sélection des géniteurs. Etant donné que ce lien n'a pas encore été réalisé, Y. GUILBERT renouvelle cette demande.

Le Comité approuve le CR de cette réunion.

Il est par ailleurs demandé si la SCC pourrait apporter une aide financière pour l'organisation de la Finale de la Coupe de France de Chasse Pratique en octobre 2010. Le Comité demande à S. GUILBERT d'établir, avec R. GERLET, une proposition qui sera étudiée par la commission des Finances.

2.5 – Commission Scientifique :

Le Comité approuve le CR de la réunion du 19 mars présenté par M. MOTTET.

3 – Jeunes Cynophiles de la SCC :

JP. BOITARD indique que le projet n'a pas avancé et demande au Comité de préciser ce qu'il attend. Le Bureau fera une proposition au Comité.

4 - Jeunes Présentateurs :

En ce qui concerne les Jeunes Présentateurs, un carnet « Jeune Présentateur » a été établi et envoyé aux jeunes qui le demandent.

5 – Point sur le Championnat et la Mondiale :

5.1 – Championnat 2010 :

C. EYMAR-DAUPHIN et JC. METANS donnent les informations suivantes :

- il y a 7033 chiens engagés,
- nous disposerons des locaux le mercredi,
- C. KARCHER, comme convenu, est responsable du montage des rings et des cages avec J. IMBERT,
- une note précisant les attributions de chacun sera adressée aux intéressés dans les prochains jours,
- tout ce qui a été acheté a fait l'objet de discussions (3 devis).

5.2 – Mondiale 2011 :

La préparation avance normalement. Il convient en particulier de noter :

- que le parking pour les camping-cars sera gratuit et ouvert la veille de la Mondiale mais fermé la nuit,
- que le juge des « Jeunes Présentateurs » sera le présentateur vainqueur lors de la Mondiale de l'année précédente,
- qu'il est envisagé une tenue particulière pour les membres du comité,
- qu'il convient de faire en sorte que les clubs de race soient dignement représentés dans le village de races.

6 – Situation financière au 30/05/10 :

cf. Doc. joint.

Pour limiter les dépenses au strict nécessaire, sur proposition du Président et des Trésoriers le Comité décide qu'à compter du 1er juillet et jusqu'à nouvel ordre, tous les bons de commande devront être examinés et validés par le Président avant que les commandes soient passées.

7 – Regroupement des réunions :

Pour limiter les déplacements des membres du Comité, lors des réunions des commissions dont ils sont membres, il serait judicieux, chaque fois que c'est possible :

- de prévoir les réunions de commission la veille ou le lendemain des réunions de Comité ou de Bureau,
- de regrouper les réunions des commissions comportant des membres communs.

M. MOTTET est chargé par le Comité de contacter les présidents de commission pour faciliter ces regroupements.

8 – Lettre de la SCC :

I. HORVATH, présente un projet de lettre et rappelle les objectifs de ces lettres et notamment :

- avoir des relations régulières avec tous les membres de notre fédération,
- faire connaître la Mondiale pour avoir des engagements,
- rappeler certains règlements.

Le coût d'une lettre pour 20 000 envois est d'environ 1 000 €.

Le comité donne son accord pour l'envoi de cette lettre. La prochaine lettre de la SCC sera envoyée après le championnat et une décision sera alors prise sur le maintien ou l'arrêt de ce vecteur d'information.

9 – Questions Diverses :

9.1 – Récompense :

Le Président remet la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole à Régine CHOISY pour les services qu'elle a rendus à la cynophilie.

9.2 - Prochaines réunions :

Comité : 22/09 et 7/12 à 10 h.
Bureau : 3/08 à 10 h et 21/09 à 14 h
Conseil de Discipline : 4/08/10
CUNCBG : 8/07
Réunions CNEAC : 19 et 20/10
Commission « Retrievers » : 20/07
Commission « Expositions » : 27/10
Réunion avec les SCR : 13/11
Commission Terriers : 19/11
Etats Généraux de l'Utilisation : 20/11
Commission des « Juges et du LOF » : 24/11

La séance est levée vers 16 h 00